

Volet Qualité des eaux, Ressource et Biodiversité



Pour la reconquête des zones humides
de l'axe Rhône – Saône :
Une stratégie d'axe et des projets

planrhone.fr



En partenariat avec :



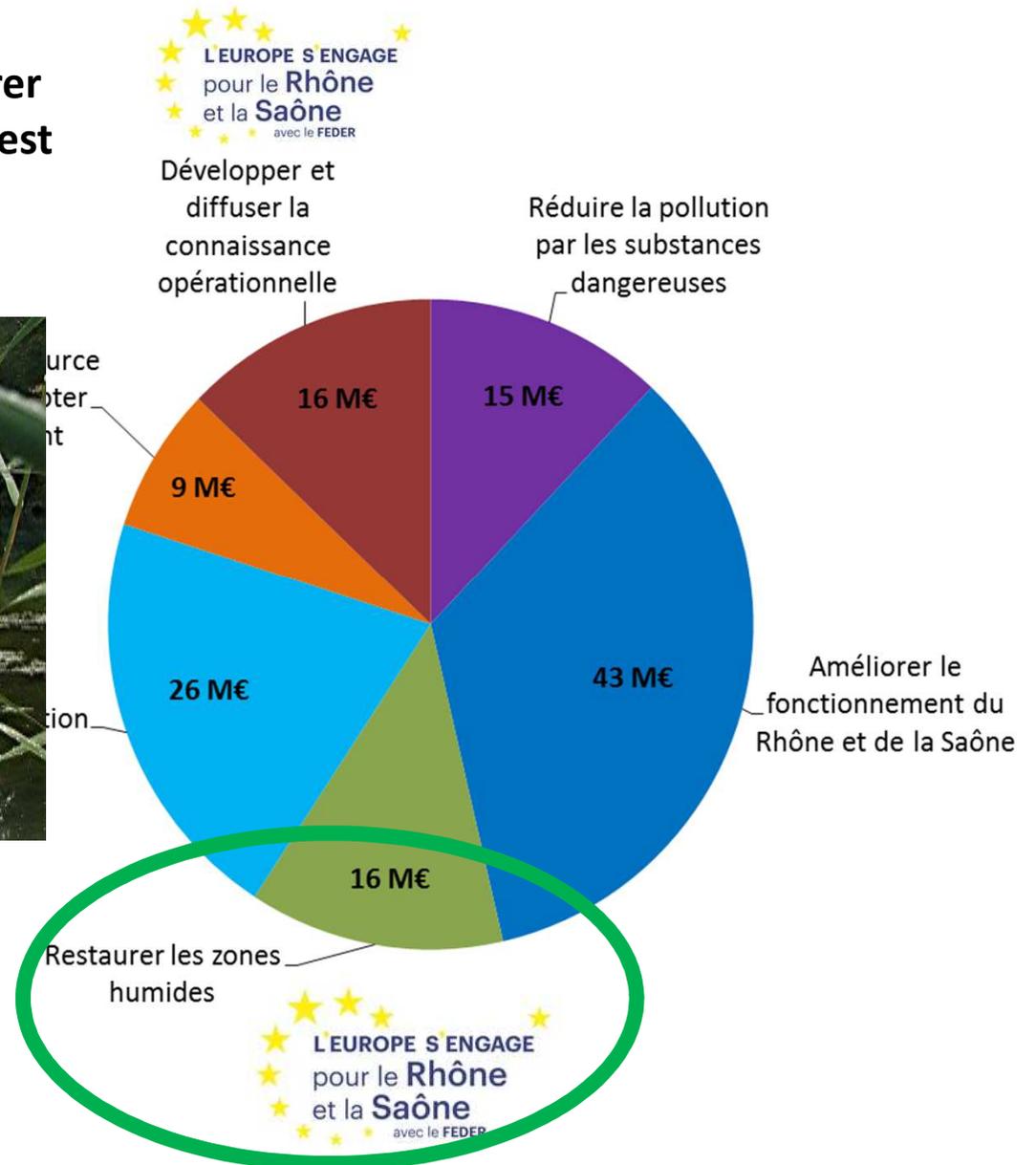
2015-2020



Donnons un avenir à notre fleuve

Volet QRB 2015-2020 : 16M€ de projets pour les ZH

Les zones humides, une OF du SDAGE :
enrayer la disparition des ZH et améliorer
l'état de celles dont le fonctionnement est
dégradé



ZH : Une stratégie partagée à l'échelle Rhône-Saône

Pour une action collective cohérente et efficace à l'échelle de l'axe

Clarifier les ambitions et priorités

- L'ambition : la **fonctionnalité** des ZH des vallées alluviales du Rhône et de la Saône
- → ZH dont le fonctionnement est dégradé ou menacé (fonctions support hydraulique/hydrologique/biogéochimique)
- Dont priorités des SRCE et ZH identifiées au PDM

APPORTS DE LA STRATEGIE

- Une logique d'action
- Une cartographie des zones prioritaires
 - cibler l'action là où il est urgent et important d'agir
- Une animation ciblée sur les priorités
- Un plan de communication
- Critères de labellisation

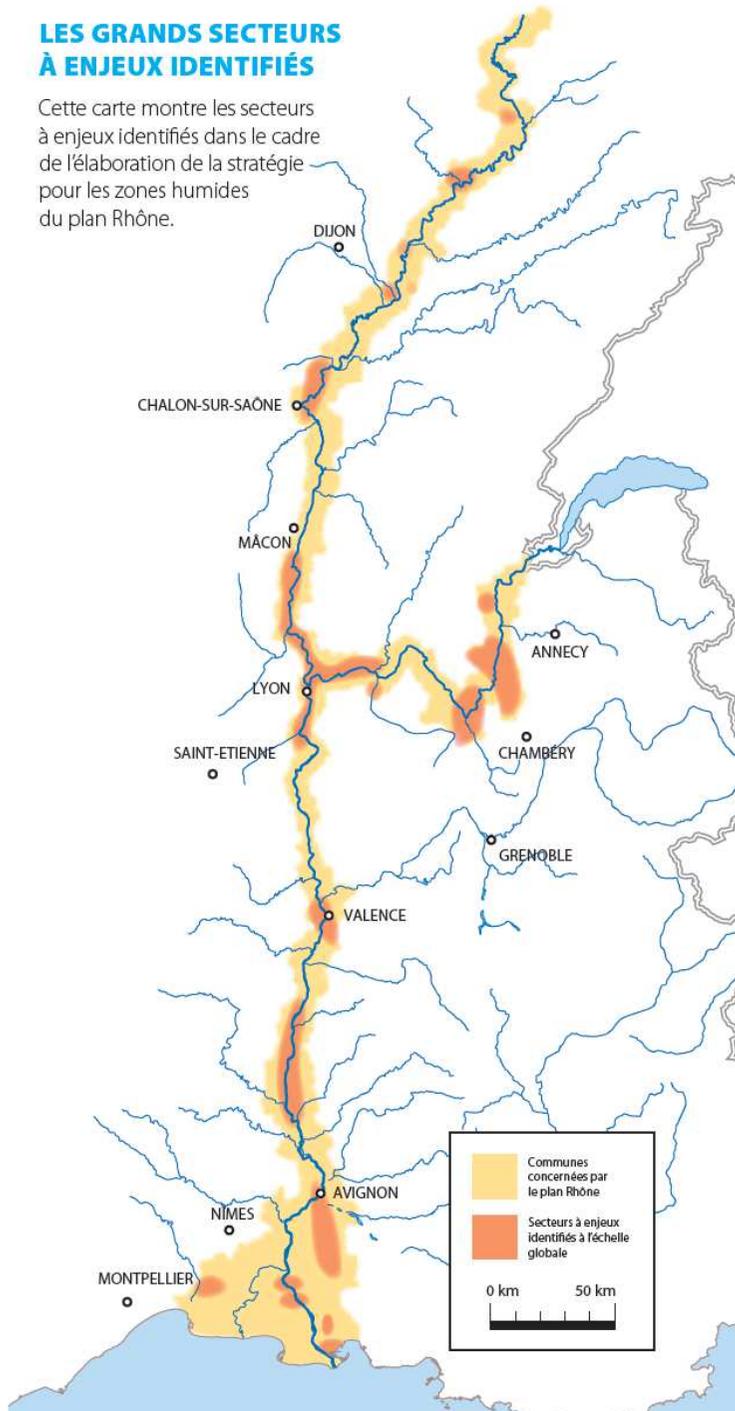
Mettre en œuvre le CPIER et le programme européen (POI)

- **objectif quantifié de réalisation :**
 - 400 ha de ZH en meilleur état de fonctionnement,
 - dont 200 hectares a minimum au titre du POP-Feder ;
- **objectif de moyen :** définition d'une stratégie inter-régionale



LES GRANDS SECTEURS À ENJEUX IDENTIFIÉS

Cette carte montre les secteurs à enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie pour les zones humides du plan Rhône.



Les secteurs « à enjeux » représentent environ 127 000 ha à l'échelle de l'axe Rhône-Saône.

Ils sont indiqués par des pastilles rouges sur la carte ci-contre, les principaux secteurs identifiés sont :

- de la Saône de la confluence avec la Lanterne à celle avec le Salon en Haute-Saône,
- du canal de Bourgogne en Côte d'Or, de Chalon-sur-Saône en Saône et Loire,
- de la Saône entre la confluence avec la Reyssouze à proximité de Pont-de-Vaux dans l'Ain jusqu'à la confluence avec la Bienne,
- de Mâcon jusqu'à Givors,
- de Lyon jusqu'à Saint-Sorlin-en-Bugey,
- ponctuellement aux alentours de de Brégnier-Cordon-Champagneux, du Marais de Lavours, de Chautagne,
- de Valence jusqu'à la confluence avec l'Eyrieux,
- de Montélimar jusqu'à la confluence avec le Lez,
- Avignon,
- Arles.

Une logique d'action

Une cartographie des zones prioritaires

➤ cibler l'action là où il est urgent et important d'agir

Une animation ciblée sur les priorités

Un plan de communication

Critères de labellisation

Stratégie d'axe : les actions attendues

Augmenter les surfaces de ZH fonctionnelles

- **Restauration de ZH**
- **Acquisition de ZH**
- Elaboration des plans de gestion et évaluation des impacts



2,5 M€ disponibles



POI FEDER : effet levier pour projets majeurs à l'échelle de l'axe :

- ampleur (surface)
- valeur patrimoniale
- effet vitrine (fréquentation touristique, attractivité)

Faire connaître, mobiliser, accompagner

- Animation territoriale/ Emergence de maîtres d'ouvrage et de projets
- **Animation d'axe (réseau de gestionnaires)**



Restauration : exemples

Travaux sur des formations ligneuses



Coupe et abattage d'arbres et d'arbustes



Déboisement, défrichage

Travaux de réhabilitation



Reconversion d'un labour en prairie



Effacement de drainage

2 piliers complémentaires

L'appel à projets concerne les projets localisés

Augmenter les surfaces de ZH fonctionnelles

→ *Projets localisés (objectif
environnemental, calendrier, ...)*

*Parmi les zones à enjeux = menacées ou
dégradées*

FEDER possible

Acquisitions et
restaurations

PRESERVER et RESTAURER
les **FONCTIONNALITES** de
la ZH (biodiversité, eau, ...)

Dont ingénierie nécessaire

MO local

Plans de gestion
et évaluation des
impacts

Élaboration / mise à jour
des **plans de gestion**

Dont ingénierie nécessaire

MO local

fil de l'eau pour les projets d'échelle supra

Animation nécessaire à l'atteinte de
l'objectif de surface

Échelle d'axe ...

+ animations locales / émergence de projet

FEDER possible

A l'échelle de l'axe
(FCEN + agence + AURA
+ ...)

Faire connaître la stratégie
principes d'action, zonage, etc)

Montée en compétence des
MO (guides, formations, ...)

Valoriser et capitaliser : REX

- Suivre (bilans) et programmer

Animation territoriale
Auprès des MO
potentiels **sur zones
prioritaires** pour:

=> Identifier des MO et les
convaincre

=> prise en compte des ZH dans
les documents de planification -
eau, urbanisme, ... - et dans des
classements réglementaires (*)

Appel à projets

Le règlement

ⓘ Dont des critères spécifiques au FEDER

Critères d'éligibilité

Sur une ZH prioritaire :

- restauration du bon fonctionnement
- acquisition de zones humides
- *Incluant les dépenses de travaux ou d'acquisition, d'animation opérationnelle du projet, d'évaluation et de communication...*
- *L'opération traite les causes de menace/dégradation*

Critères de sélection : priorisation

- Gain environnemental et son évaluation
- Association des partenaires et inscription dans une dynamique locale
- Rapport coût /efficacité et pérennité des effets de l'action
- Taille de la surface
- ...

ⓘ Pas de distinction entre les types de maîtres d'ouvrage. Avant tout : ambition et gouvernance du projet



CPIER RHONE SAONE
PROGRAMME OPERATIONNEL INTERREGIONAL RHONE SAONE 2014-2020

APPEL A PROJETS 2017 -2018

Reconquérir des zones humides
fonctionnelles sur les secteurs à enjeux



EN PARTENARIAT AVEC



La reconquête des ZH Rhône-Saône avance

- **Des projets engagés (3,7 M€) :**

- 25 opérations ZH au CPIER (études, travaux, animation)
- Dont 7 au titre du POI



Etude pour la stratégie et appui à la mise en œuvre / animation du réseau des gestionnaires → *séminaire des gestionnaires 1^{er} et 2 décembre 2016*
Animation PACA pour l'émergence de projets

- **Des actions de restauration et acquisition :**

- 215 ha
- Dont 66 ha au titre du POI



Restauration du marais de Chautagne : ONF+CEN
Acquisitions sur la Saône – EPTB Saône Doubs
Restauration du marais des Lagneux – commune de Yenne commune

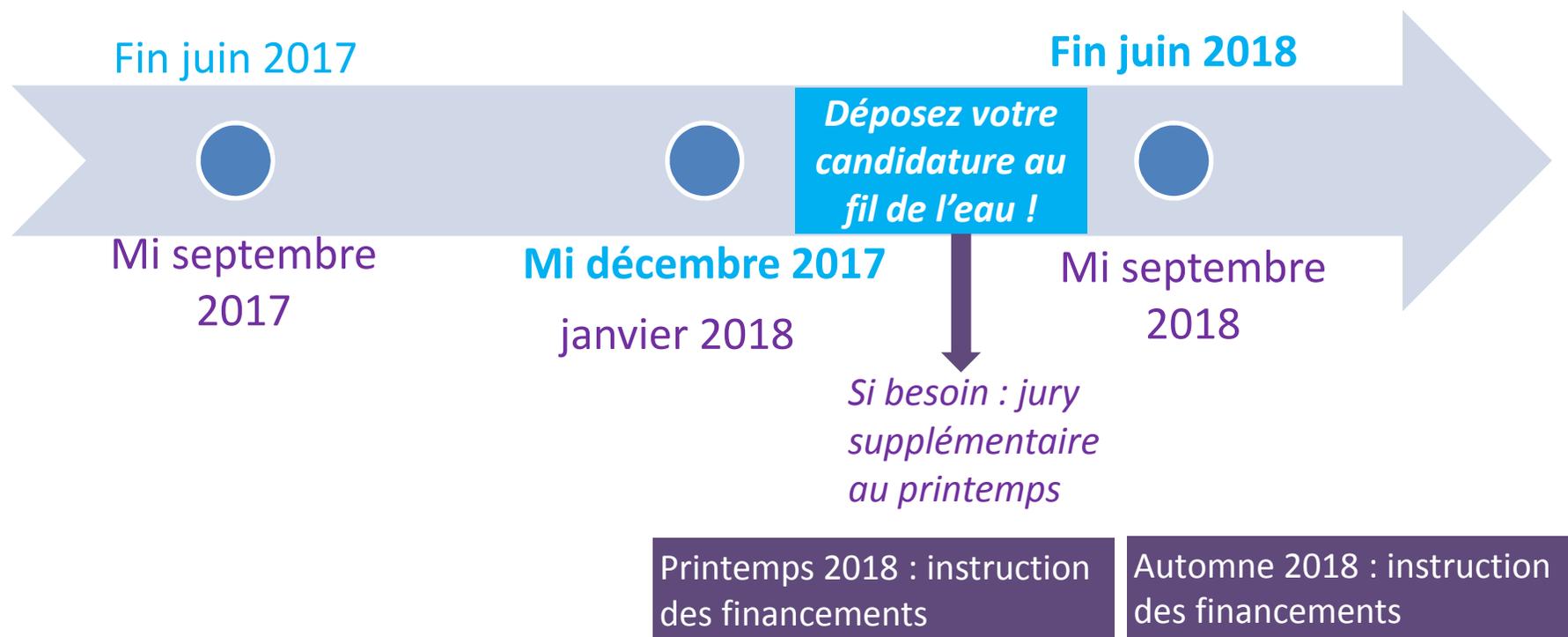
- + **des projets « dans les tuyaux »**

Communiquez-nous vos projets en émergence, pour une meilleure réactivité du partenariat

Un appel à projets ouvert sur 2017-2018

contact.planrhone-voleteau@eaurmc.fr + poirhonesaone@auvergnerhonealpes.fr

Candidatures à déposer avant :
Jurys et réponse au porteur de projets



Un AAP permanent, ouvert jusque fin 2018

1 - Réception des candidatures

- *Fiches contact + annexes*
- contact.planrhone-voleteau@eurmc.fr + poirhonesaone@auvergnerhonealpes.fr

① *Au moment de la candidature : projet ajustable ensuite à la marge (pas sur critères d'éligibilité)*

2 - Sélection des projets

- *jury de sélection*
- => **Projets retenus ;**
- **validation orientation POI et plan de financement prévisionnel** (quels financeurs prêts à soutenir)

1ere réponse au porteur de projet

3 - Instruction et labellisation

- Le MO sollicite les différents financeurs
- *Instruction FEDER et des autres financements*
- Proposition à la labellisation

Programmation FEDER et conventions autres financeurs